

FEC



Situation économique de la RDC et orientations de l'action de la FEC : 1975 – 1979

Retour sur le mandat du Président UMBA KYAMITALA GABRIEL
(2ème Président National de la FEC)



FEC

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

PARTIE 2

Bref regard sur la situation politique
du Zaïre

PARTIE 3

Evolution de l'activité économique

PARTIE 4

Développement du secteur privé

PARTIE 5

Orientations de l'action de l'ANEZA

INTRODUCTION

Après avoir connu la zaïrianisation en 1973 et subi les effets du premier choc pétrolier en 1974, l'économie congolaise s'est enlisée dans une récession qui s'est traduite par une forte détérioration des conditions de vie de sa population (hausse du chômage, perte du pouvoir d'achat, baisse des opportunités socioéconomiques, etc.). Des mesures de stabilisation ont été envisagées en 1976 par le gouvernement sans véritablement concourir à la relance de l'économie, car le malaise était relativement plus profond et plus que conjoncturel. Le secteur privé de l'économie a eu à œuvrer dans un contexte de méfiance renforcée par les méfaits de l'instabilité macroéconomique. Cette dernière en affectant la lisibilité du futur, a porté atteinte à l'investissement privé et ainsi condamné l'économie à piétiner.

Quoique le mode de gestion de l'Etat ait eu à montrer ses limites, le gouvernement congolais s'est obstiné à garantir la prépondérance du secteur public dans le fonctionnement de l'économie nationale, limitant ainsi les marges d'épanouissement du secteur privé.

Il est question, dans ce document, de donner un aperçu historico-analytique de l'évolution de la situation politico-sécuritaire et économique de la République démocratique du Congo (RDC) de 1975 – 1979 afin de pouvoir mettre en évidence les contraintes auxquelles était confronté le secteur privé de l'économie à cette époque.

Ceci permettra également de positionner les principales actions menées par la Fédération des entreprises du Congo, alors dénommée Association nationale des entreprises du Zaïre (ANEZA), par rapport au contexte-pays et aux enjeux mondiaux de l'époque. Il convient de signaler que la Fédération a été dirigée durant la période sous-examen par Umba Kyamitala (2ème président de l'histoire de la Fédération).

Contexte politico-sécuritaire



La période 1975 – 1979 a été agitée sur le plan politico-sécuritaire, car le pays a fait face à deux guerres, à savoir celle de Shaba 1 (en 1977) et celle de Shaba 2 (en 1978)[1].

La guerre de Shaba 1 avait opposé le Congo (alors Zaïre) à l'Angola en 1977 suite à l'appui apporté par le pouvoir de Kinshasa au FNLA et à l'UNITA durant la guerre civile angolaise. La guerre de Shaba 2 a consisté à un appui aux séparatistes katangais par les gouvernements de l'Angola et du Cuba pour mettre en mal le pouvoir de Kinshasa. Ces guerres ont affecté l'appareil de l'Etat et exercé une pression sur les finances publiques alors que le pays se trouvait déjà confronté à une situation financière relativement préoccupante à la suite de la baisse des recettes d'exportation et des recettes publiques du fait de la baisse de la demande mondiale du cuivre et du cobalt.

[1] Shaba est l'ancienne appellation de la province du Katanga.

Evolution de l'activité économique

De 1975 à 1978, l'économie congolaise a affiché une croissance négative et en 1979, une croissance quasiment nulle (cf. figure 1) pendant que sa population était en train de croître à un taux moyen annuel de plus ou moins 2,5 %. Il en est résulté une baisse continue de son PIB par tête d'habitant, ce dernier est passé de 359 USD en 1975 à 265 USD en 1979. Cette contreperformance de l'économie était en partie, le fait de la fuite des capitaux étrangers provoquée par les mesures de nationalisation de 1973, de la détérioration des termes de l'échange (due à la chute des cours du cuivre et du cobalt), et de la faible cohérence des décisions de politique économique notamment en ce qui concerne l'administration des prix et certains choix d'investissements publics.

Figure 1 : Croissance du PIB et PIB par tête : 1975 – 1979



Source : Elaboré à partir des données de la Banque centrale du Congo

Evolution de l'activité économique

La fragilité de la situation politico-sécuritaire du pays, notamment avec la survenue des deux guerres du Shaba, a eu à conforter les problèmes économiques auxquels le pays était confronté depuis 1973 – 1974 (recul de la croissance, resserrement du volume des investissements, baisse des recettes publiques, détérioration progressive de la position extérieure). En effet, ces deux guerres ont négativement joué sur la confiance des investisseurs tant nationaux qu'étrangers mais également sur l'activité minière dont le principal siège d'exploitation est dans la province du Katanga (le Shaba). La diminution des exportations de minerais a eu une incidence sur la capacité du gouvernement à poursuivre son vaste programme de construction des infrastructures de base.

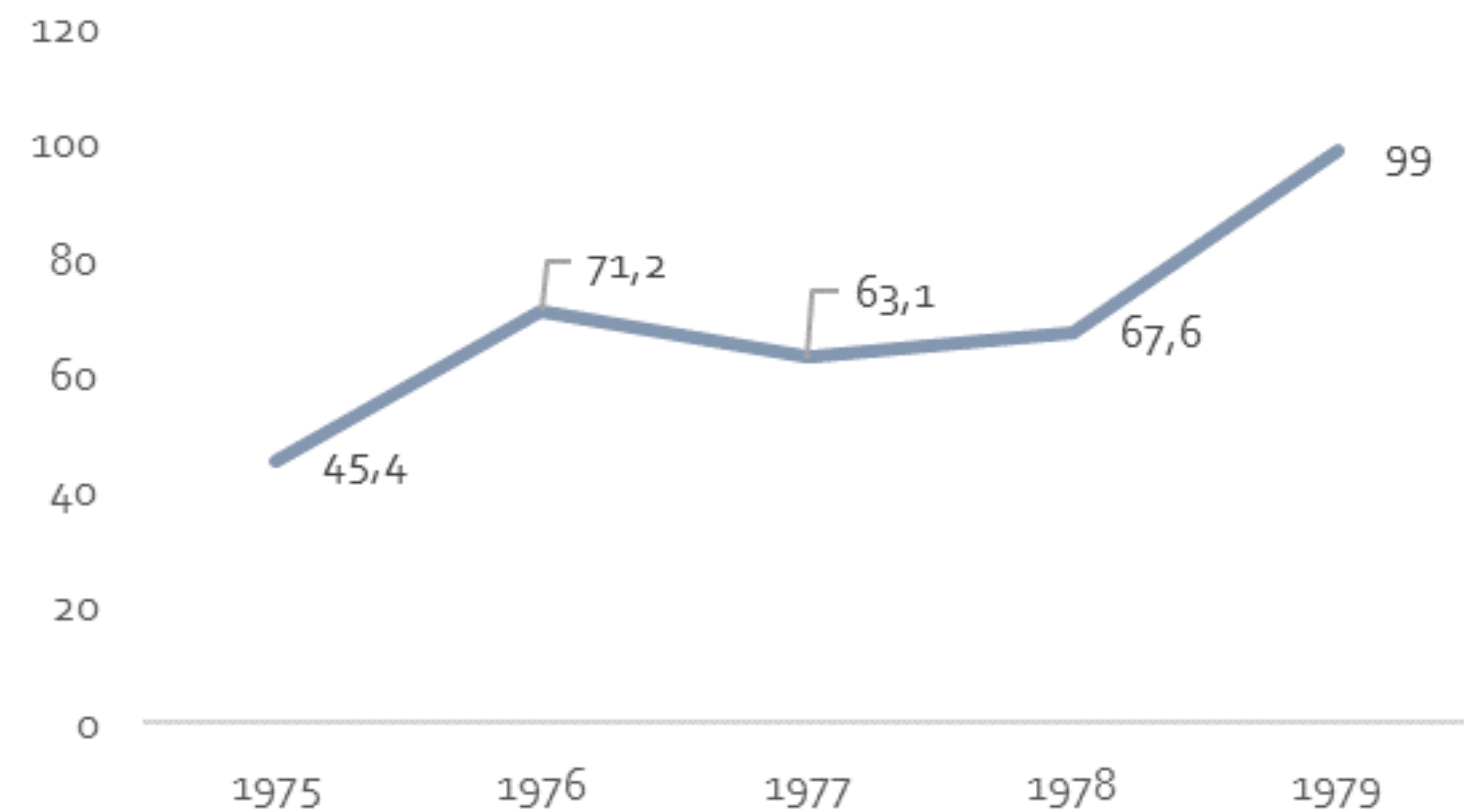
Performances macroéconomiques

La situation macroéconomique de la RDC s'est fortement détériorée de 1975 à 1979 suite à la conjugaison des déséquilibres internes et externes.

Les déséquilibres internes procédaient de la détérioration des infrastructures, de la vétusté des équipements et outils de production, du manque de capitaux et de ressources humaines nécessaires à la gestion du pays

. Certains projets trop ambitieux ont aggravé ces déséquilibres. En outre, la multiplication des interventions des pouvoirs publics a considérablement gêné le fonctionnement du secteur privé. Les déséquilibres externes ont été amorcés en 1973 à la fin du boom enregistré sur le marché des matières premières et surtout du cuivre, après le premier choc pétrolier de 1973 suivi de celui de 1979, et de la guerre en Angola qui a rendu inopérant le chemin de fer de Benguela.

Figure 2 : Inflation : 1975 -1979



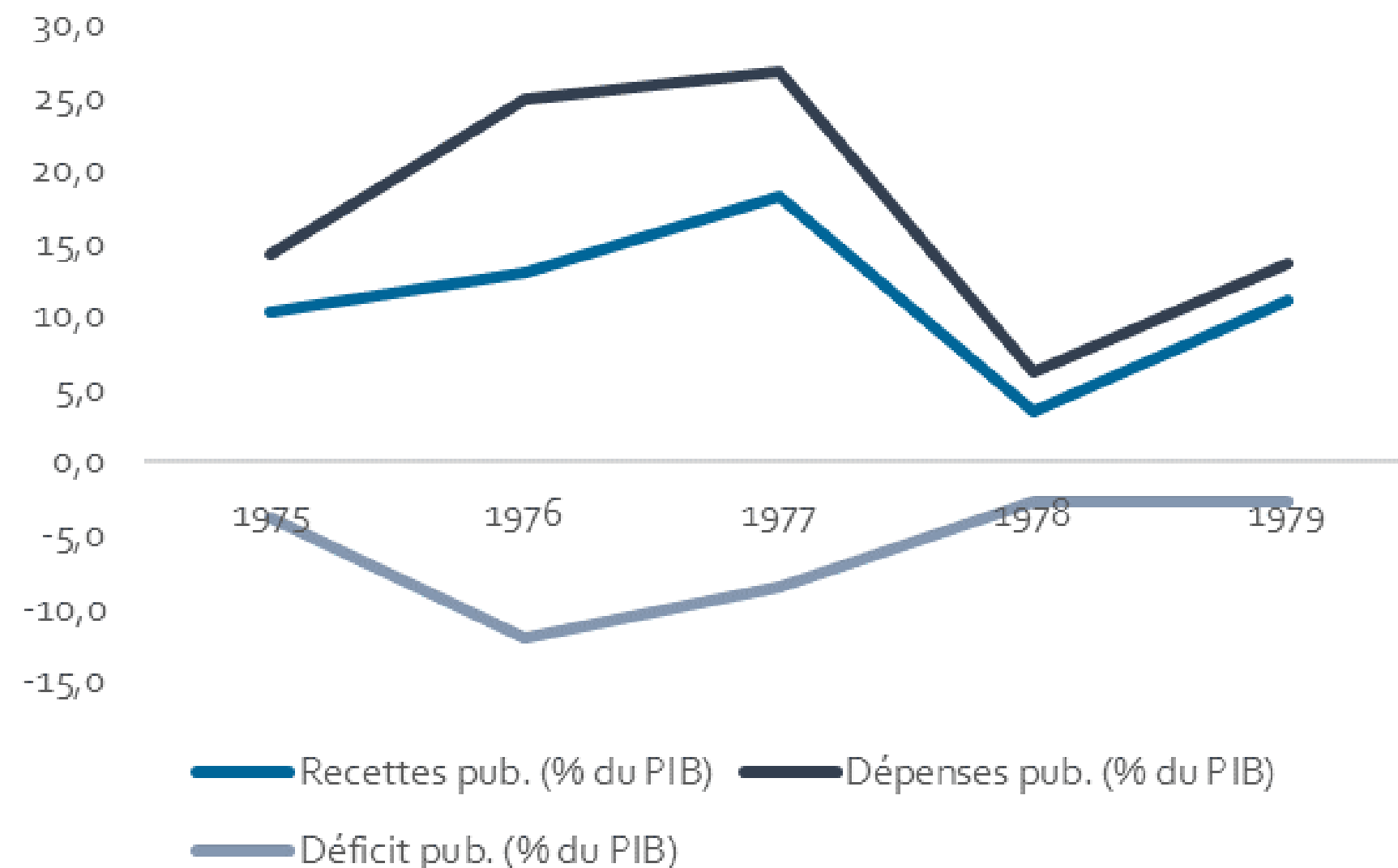
Source : Elaboré à partir des données de la Banque centrale du Congo.



Performances macroéconomiques

Ces déséquilibres internes et externes ont conduit, sur l'ensemble de la période allant de 1975 à 1979, à une expansion rapide des prix intérieurs (cf. figure 2 ci-dessus) et à une importante dépréciation de la valeur de la monnaie nationale par rapport au dollar américain. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 99 % en 1979 alors qu'il était de 45,4 % en 1975. Quant au taux de change, il est passé de 0,5 zaïre/USD en 1967 à 0,83 zaïre/USD en 1977 avant de s'établir à 1,3 zaïre/USD en 1979. L'inflation a été entretenue par le recours excessif du gouvernement aux avances de la Banque centrale pour couvrir son déficit et la dépréciation monétaire par la diminution des réserves internationales pour une économie qui au fil des années, est devenue de plus en plus dépendante des produits importés (aliments, biens d'équipement, etc.).

Figure : Situation des finances publiques : 1975 – 1979



Source : Elaboré à partir des données de la Banque centrale du Congo.

Performances macroéconomiques

En effet, en rompant les circuits de distribution ainsi que le tissu économique du pays, la zairianisation a conduit le Congo depuis 1974/1975, à une dépendance grandissante par rapport aux produits et capitaux étrangers. Certaines exportations agricoles traditionnelles sont devenues non compétitives (coton, huile de palme, etc.), ce qui a eu à impacter sur la position extérieure du pays. L'économie étant devenue moins performante et moins apte à offrir certains produits qu'elle générait autrefois, le recours à l'extérieur était devenu le passage obligatoire pour pouvoir s'approvisionner en biens et services afin de répondre aux besoins des ménages et mobiliser des capitaux frais pour financer certains projets d'investissements publics (Inga, sidérurgie de Maluku, etc.). Il s'en était suivi un accroissement de la dette extérieure.



Politique économique du gouvernement

S'étant rendu compte de l'échec criant des mesures de zaïrianisation ainsi que de leurs effets pervers sur la marche de l'économie nationale, le gouvernement avait décidé de mettre en place une politique de stabilisation pour faire marche arrière et redorer ainsi la crédibilité de l'Etat vis-à-vis des investisseurs étrangers dont certains avaient déjà décidé de quitter le pays. Un comité a été institué à cet effet, il comptait quatre membres dont le Président de la république. Concrètement, il était question que les anciens propriétaires des entreprises récupèrent en septembre 1976, 40 % de leur capital. Ensuite, le 17 décembre 1976, le gouvernement congolais lança une nouvelle phase de stabilisation avec cette fois-ci 60 % du capital pour l'ancien propriétaire et le reste pour les partenaires nationaux.

Il y a également lieu de signaler que le gouvernement congolais a continué avec sa politique d'administration des prix de certains produits de base et cela en contradiction avec l'objectif qu'il s'était assigné de rétablir la crédibilité de l'Etat vis-à-vis des entreprises privées par la création de meilleures conditions pour faire les affaires dans le pays. En effet, ce contrôle des prix n'a pas été de nature à rassurer les chefs d'entreprises qui, depuis 1973 – 1974, sont confrontés à un environnement peu propice au développement des activités économiques. En leur imposant des fois à pratiquer des prix inefficaces, le gouvernement n'a pas permis aux entreprises privées de se développer pleinement et de faire concurrence aux entreprises étrangères.

Politique économique du gouvernement

Pour réduire la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, le gouvernement avait initié une politique de substitution des importations. Dans ce cadre, il avait accru la fiscalité sur les importations afin de conforter son objectif. Cette politique s'est révélée peu efficace, car les entreprises devant assurer le remplacement des produits importés par des biens générés localement étaient dans l'incapacité de le faire de manière optimale. Elles étaient à la fois confrontées à plusieurs défis, notamment un important déficit infrastructurel, un cadre réglementaire inapproprié et un accès difficile au capital (financier, technologique et humain) leur empêchant d'investir comme voulu. Visiblement, il y avait des contradictions dans les orientations de la politique économique, car pour produire, il fallait importer des équipements.

Développement du secteur privé

La période 1975 – 1979 a été ponctuée par des mauvais choix en matière de politique économique ayant conduit à une expansion rapide de la dette extérieure du pays dans le cadre de financement des grands travaux sous le sceau de la corruption. Dans un contexte de ralentissement économique mondial (suite aux effets des chocs pétroliers de 1974 et 1979), la chute des cours mondiaux du cuivre en 1974/1975, les mesures de Zaïrianisation, la gestion peu rigoureuse des finances publiques, le caractère accommodant de la politique monétaire et les coûts liés à l'ajustement tardif de la politique de change (passage en retard de la fixité du régime des changes au flottement) ont eu comme effets, le ralentissement du processus de création des richesses et des emplois par les entreprises.

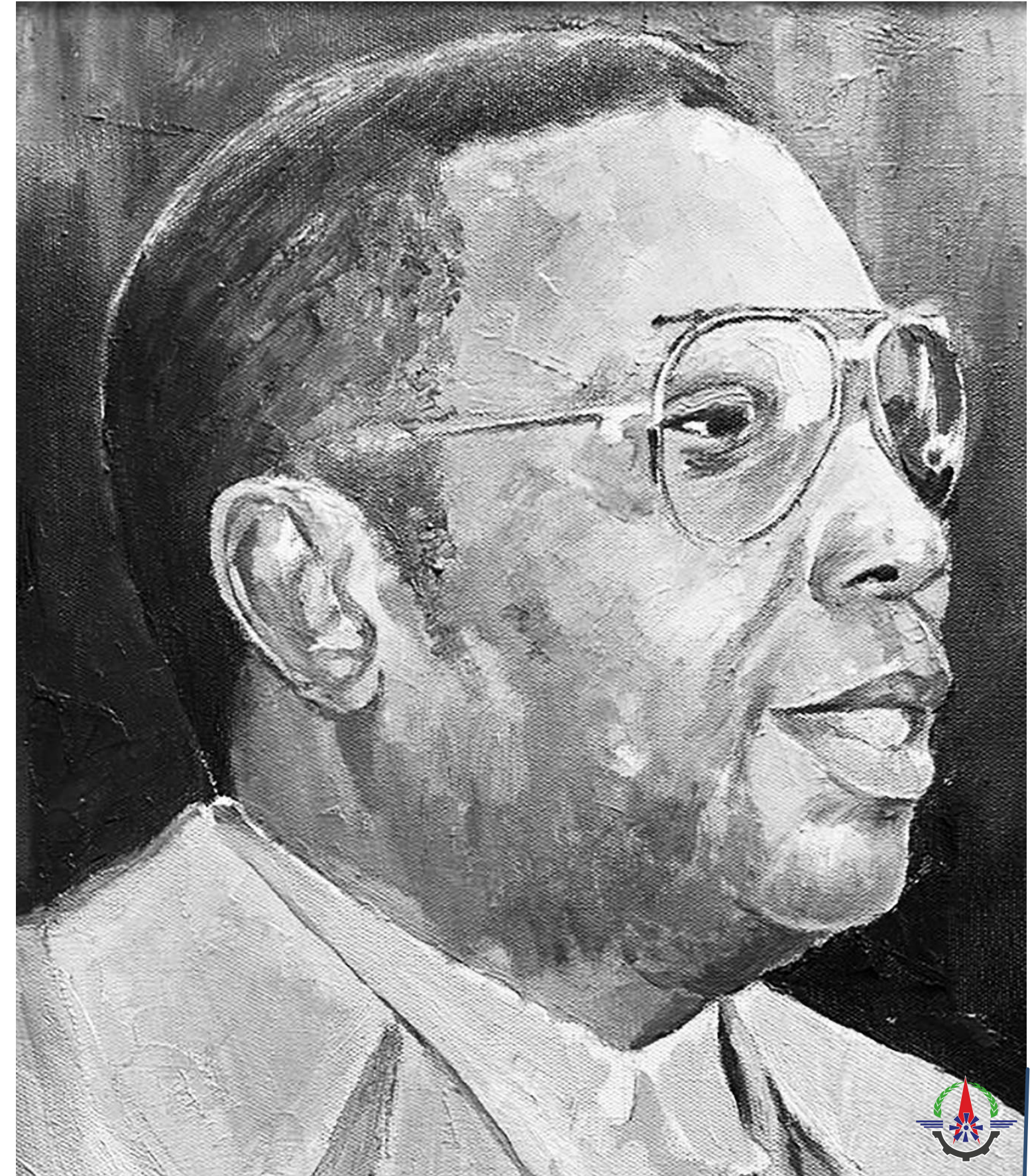
Développement du secteur privé

Le secteur privé de l'économie a continué à jouer son rôle malgré que l'environnement des affaires se soit considérablement détérioré dans le pays depuis 1973/1974. Le taux d'investissement de l'économie qui était de plus ou moins 25 % du PIB sur la période 1967 – 1973 a considérablement baissé de 1975 à 1979, se situant à 13 % en moyenne. Cette baisse de plus de 10 points de pourcentage était due à l'effritement de la confiance des opérateurs économiques, particulièrement des investisseurs étrangers qui ont subi les méfaits de la nationalisation quand bien même il a été envisagé la stabilisation. La détérioration de la situation macroéconomique du pays a aussi pesé sur la décision des entreprises à investir dans un contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale.



Orientations de l'action de l'ANEZA

La Fédération (alors ANEZA) a eu à intensifier son plaidoyer en vue du desserrement des contraintes qui pèsent sur le climat des affaires. Le dialogue initié pour la résolution du différend créé par les mesures de zaïrianisation s'est poursuivi avec les pouvoirs publics. C'est ce qui a en partie, conduit à la politique de stabilisation lancée en 1976 par le gouvernement. Un autre terrain de bataille de la Fédération a été celui de la suppression du contrôle des prix de certains produits de base, mais les résultats n'ont pas été concluants. Il faut tout de même noter que le plaidoyer mené par la Fédération et les recommandations du FMI ont amené les autorités à faire passer le pays d'un régime de change fixe à un régime flottant. Ce qui a été une bonne chose pour faciliter les importations des intrants.



FEC



50 ANS
FEC
1972-2022 Au service du secteur privé congolais

RENAISSANCE